



Acte n° 2023C126

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JUILLET 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45
Présents : 26
Pouvoirs : 13
Votants : 39

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 29/06/2023

Le 6 juillet 2023, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, Président, à l'espace Carjat, Chemin du Chassinal situé à Fareins (01480).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Daniel DOMPOINT, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Bruno HENRY, Corinne MARTIN GAJAC, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, Gérard PORRETTI, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX (Pouvoir Patrick CHARRONDIERE), Fabien BIHLER, Emilie BERTHOLON (Pouvoir Frédéric VALLOS), Laëtitia BORDELIER, Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Valérie BOYER), Jean-François CHANTELOUBE (Pouvoir Michèle NUGUET), Jacques CORMORECHE (Pouvoir Nicole DUGELAY), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Carole BONTEMPS-HESDIN), Gilles GARNIER (Pouvoir Elise DIENNET), Vincent LAUTIER (Pouvoir Yves DUMOULIN), Amina LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE, Patrick NABETH (Pouvoir Anne-Marie DEGUEURCE), Stéphanie PALLIER, David POMMIER (Pouvoir Stéphane BERTHOMIEU), Bernard REY (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Pierre ROSET (Pouvoir Christine FORNES), Nathalie TISSERAND (Pouvoir Marc PECHOUX).

Secrétaire de séance : Corinne MARTIN GAJAC.

OBJET : FINANCES – Budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2023 - Décision modificative n°1

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président chargé des Finances, présente la proposition de décision modificative n°1 du Budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2023 qui s'équilibre :

- ◆ en section de fonctionnement (dépenses et recettes) 0,00€
- ◆ en section d'investissement (dépenses et recettes) 0,00€

Cette décision modificative permet :

En fonctionnement :

- pas de fonctionnement.

En investissement :

- D'augmenter les crédits du compte 238 avances et acomptes (chapitre 041) en recettes d'investissement pour un montant de 14 035,05€ grâce à une diminution des recettes de l'opération 81 Programme 2023 pour le même montant. Cette écriture permet d'équilibrer en dépenses et en recettes le chapitre 041 pour un montant global de 214 035,05€.

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 22/06/2023.

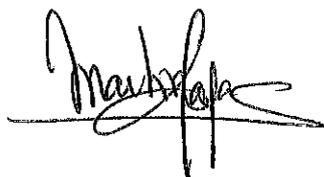
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

✓ **D'ADOPTER** la décision modificative n° 1 du Budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2023
suivante :

D/R	n° op.	n° chap	n° cpte	réf fonctionnelle	service gestionnaire	axe analytique	INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
							Libellés	Modification de crédits	Modification de crédits
R	81	13	131.11	733	ASS	7330	Opération 81 : Programme 2023 - Assainissement eaux usées subventions Etat		-14 035,05
R	HO	041	238	01	FIN	01	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles		14 035,05
							TOTAL	0,00	0,00

A Trévoux, le 06/07/2023

La Secrétaire de Séance,
Corinne MARTIN GAJAC



Affichage sous format électronique : 13/07/2023

Le Président,
Marc PECHOUX

